

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE POUR L'OBJECTIF « COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE » 2020

Résumé à l'attention des citoyens



31 mai 2021

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE 2020 DU PCIA : RESUME CITOYEN

- 1 QU'EST-CE QUE LE PCIA ?.....1
- 2 POURQUOI CE RESUME CITOYEN ?2
- 3 LES TEMPS FORTS DE 2020.....2
- 4 ET POUR EN SAVOIR PLUS.....4



1 QU'EST-CE QUE LE PCIA ?

UN PROGRAMME EUROPEEN POUR FAVORISER LA COOPERATION SUR LE PLATEAU DES GUYANES

Le Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA) participe au développement intégré de la Guyane française et de ses voisins du Plateau des Guyanes – le Suriname, le Guyana, l’Amapá, le Pará et l’Amazonas. Il est issu d’un travail collaboratif, mené par la Collectivité Territoriale de Guyane et ses partenaires, tant en Guyane (État et Centre National d’Etudes Spatiales) que dans les États partenaires (Suriname, États brésiliens du Pará, de l’Amapá et de l’Amazonas et Guyana). Les partenaires institutionnels, mais aussi la société civile (acteurs socio-économiques, environnementaux, scientifiques, culturels, etc.) des différents territoires ont été consultés afin que ce Programme soit le reflet des stratégies et des besoins des acteurs du territoire.

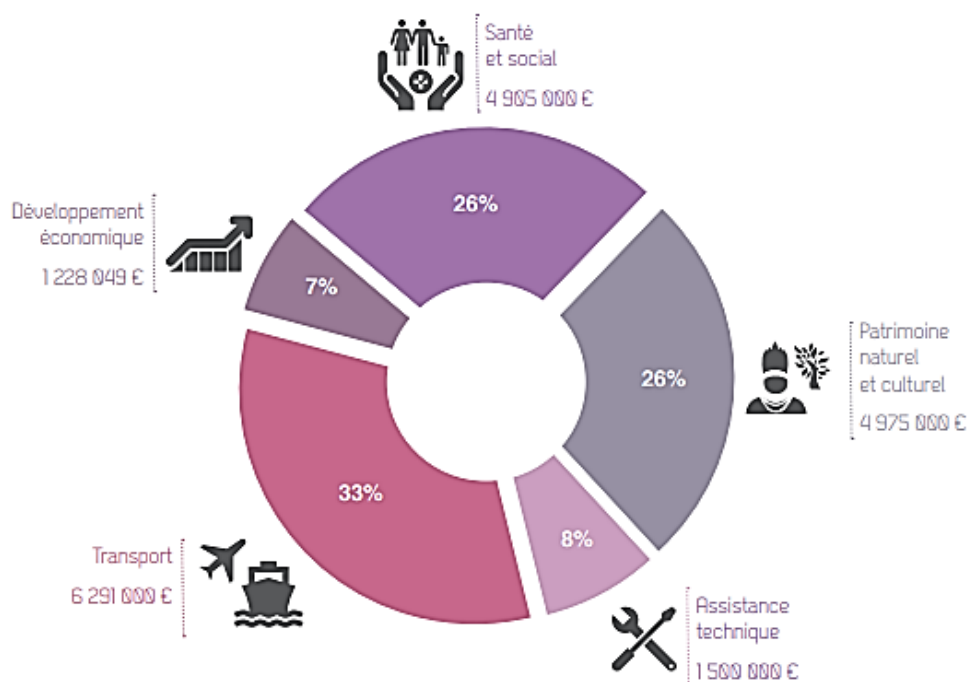
Le Programme de Coopération Interreg Amazonie 2014-2020 a été adopté le 30 novembre 2015. Il s’agit du deuxième programme Interreg sur la zone, qui intègre également depuis cette programmation le Guyana.

UN BUDGET DE PRES DE 19 MILLIONS D’EUROS POUR REPENDRE AUX PROBLEMATIQUES PARTAGEES DU TERRITOIRE

Le PCIA permet le financement de projets menés conjointement de part et d’autre des frontières, grâce au soutien du Fonds européen de développement régional pour la coopération territoriale européenne (FEDER-CTE). Il bénéficie d’une enveloppe FEDER-CTE de 18,9 M€ répartie à 75 % sur un volet transfrontalier (TF : Guyane, Suriname et Amapá) et à 25 % sur un volet transnational (TN : Guyane, Suriname, Amapá, Pará, Amazonas et Guyana).

Sa stratégie s’articule autour de 8 axes thématiques et 2 axes dédiés à l’assistance technique. Les enjeux liés aux transports, aux problématiques santé et social et au patrimoine naturel et culturel concentrent chacun près d’un tiers des financements FEDER-CTE disponibles pour le territoire, les transports représentant l’axe majoritaire.

Répartition de la maquette FEDER-CTE du PCIA 2014-2020



UN PROGRAMME GERE PAR LA CTG EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES DU PCIA

La Collectivité territoriale de Guyane (CTG) est l'autorité de gestion du PCIA 2014-2020.

Le Secrétariat Conjoint est assuré par le Pôle Affaires Européennes (PAE) de la CTG ; les trois directions du PAE (pilotage, instruction, gestion) comprennent ainsi des services interconnectés dédiés à la mise en œuvre du programme. Le PAE assure également la communication sur le programme.

Les partenaires des pays tiers (CARIFORUM¹, Suriname, Amapá, Amazonas, Pará et Guyana) – au même titre que les partenaires français (CTG, État-membre France, CNES) – votent l'approbation, l'ajournement ou le rejet définitif de toute demande de subvention au titre du PCIA. Ils sont impliqués dans le suivi de la mise en œuvre du Programme.

2 POURQUOI CE RESUME CITOYEN ?

En Europe, pour chaque programme INTERREG un rapport annuel de mise en œuvre doit être élaboré et transmis à la Commission européenne. Ces rapports annuels sont accessibles au public. Ils sont complétés par des résumés à l'intention des citoyens leur permettant d'avoir un aperçu rapide des principaux éléments contenus dans ces rapports et d'être informés de l'avancement du programme.

En vertu de l'article 50, Paragraphe 9, du règlement (UE) no 1303/2013, un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens est mis à la disposition du public. Il présente le contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre, doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

2

3 LES TEMPS FORTS DE 2020

UNE MISE EN ŒUVRE STRATEGIQUE ININTERROMPUE GRACE A LA DEMATERIALISATION

L'année 2020 s'est caractérisée par :

- **La multiplication des échanges à distance**, en raison de la crise sanitaire mais également pour faciliter l'implémentation du programme en Guyane et dans le reste du Plateau des Guyanes.
Le Comité de suivi annuel s'est ainsi tenu *via* visioconférence, sous forme de réunions multipartenariales entre les partenaires brésiliens, surinamais ou guyaniens et les partenaires francophones du PCIA.
- **La poursuite des réunions dites « portefeuille »** afin de mettre toutes les parties prenantes au même niveau d'information sur l'avancement du programme et des projets.
- **La signature d'une convention de contribution pour le cofinancement surinamais du Nouveau Bac sur le Maroni**, entre la CTG et la Délégation de l'UE au Guyana – qui gère les subventions FED² pour le Guyana et le Suriname
- **La préparation de la programmation 2021-2027**, par le biais d'ateliers thématiques dématérialisés, rassemblant l'ensemble des partenaires locaux, sur les orientations stratégiques du futur PCIA.

¹ Forum Caribéen des États de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

² Fonds Européen de Développement : instrument principal de l'aide communautaire à la coopération au développement des pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique) dont la gestion du volet Caraïbes est déléguée au CARIFORUM – partenaire du PCIA – sous couvert de la Délégation de l'UE au Guyana.

UNE POURSUITE DE LA PROGRAMMATION ET DES PAIEMENTS

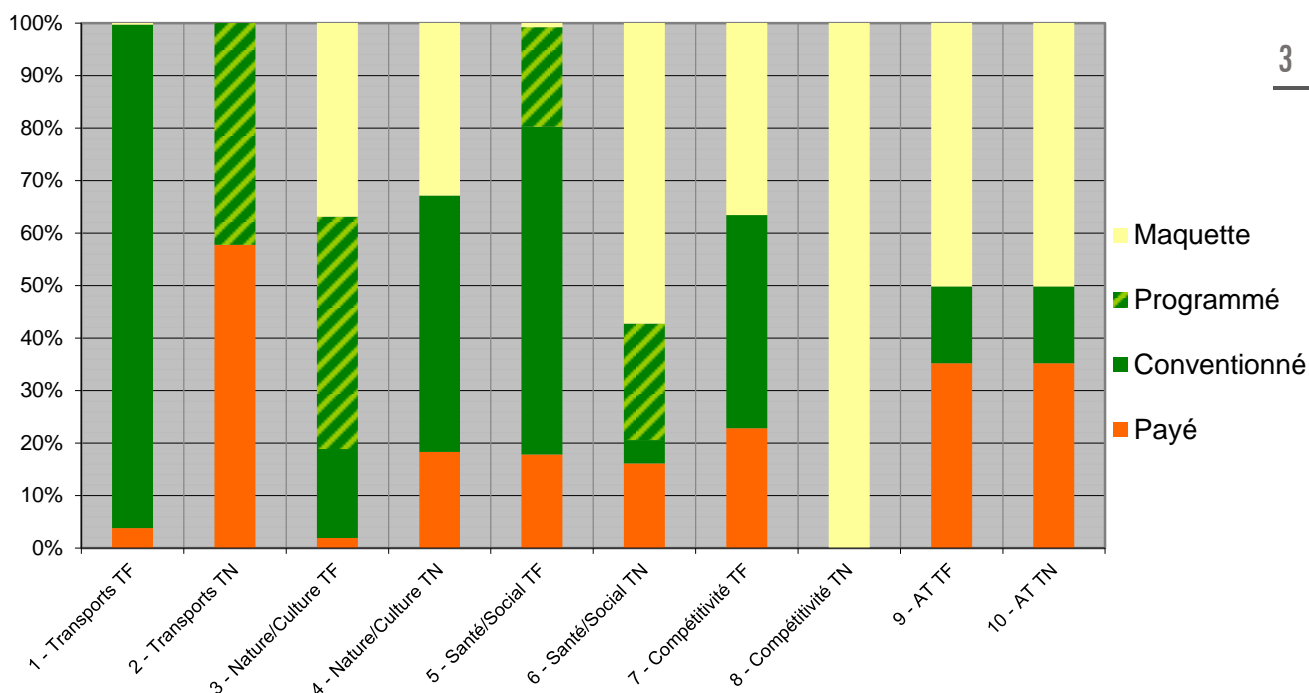
Au 31 décembre 2020, le taux de programmation atteint près de 78% avec 20 projets en cours de réalisation pour un coût total de 22 774 195 € (dont 14 701 006 € de FEDER-CTE). Quatre projets ont été sélectionnés pour plus d'1,5 millions d'euros (UE), par le biais de deux consultations écrites en mars et septembre 2020.

Tous les axes thématiques du PCIA sont désormais sollicités – à l'exception de l'axe 8 dédié à la compétitivité des entreprises en zone transnationale pour lequel des limites infrastructurelles et opérationnelles sont à prendre en compte. En effet, il reste encore difficile pour les entreprises régionales de se lancer dans une démarche de coopération économique, lorsque les échanges commerciaux sont restreints à la fois par la crise sanitaire et par des différences de normes et de pratiques (assurances, transports de marchandises, etc.).

Le montant des paiements aux bénéficiaires (part FEDER-CTE) s'élève à 2 302 788 €, soit environ 16% de la maquette. Il reste peu élevé dans la mesure où la mise en œuvre des projets a considérablement été ralentie par les crises successives qu'a connues le Plateau des Guyanes, aussi bien en termes socio-politiques que sanitaires et économiques.

L'AG s'attend toutefois à une accélération des paiements, en 2021, parce que les opérations subventionnées atteindront de fait un taux de réalisation suffisant. Les services du Pôle Affaires Européennes ont d'ailleurs contrôlé des demandes de paiement pour un montant total de 7 554 224 €, ce qui confirme la tendance.

État d'avancement général du PCIA

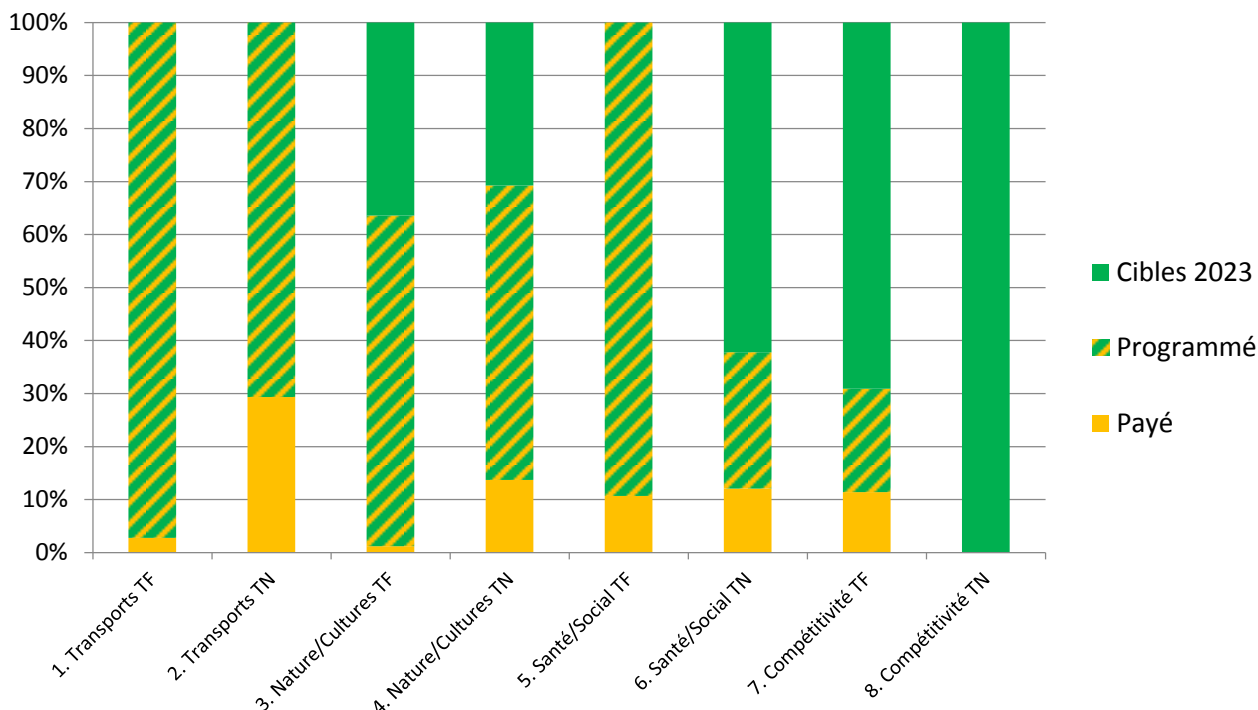


Les thématiques les plus performantes sont l'amélioration des transports et problématiques sanitaires et sociales en zone transfrontalière (avec 99,6% et 99,1% des crédits consommés, respectivement).

La CTG prévoit de transférer les enveloppes peu ou pas sollicitées vers les axes thématiques les plus performants, afin d'optimiser l'utilisation des fonds européens dans la zone de coopération. De plus, l'accompagnement des bénéficiaires et porteurs de projets potentiels sera renforcé pour que la fin de la période de programmation se déroule dans les meilleures conditions.

DES PREVISIONS DE PERFORMANCES INTERESSANTES

Cadre de performance – Indicateurs financiers



4

Concernant le cadre de performance, les taux de programmation par axe permettent d'envisager une atteinte des cibles financières de 2023 à 84 %, au 31 décembre 2020. Le taux de paiement effectif permet d'atteindre les cibles à un peu moins de 8 %. La crise sanitaire liée au COVID-19 a eu des conséquences significatives sur la mise en œuvre des projets subventionnés. De nombreuses actions ont été retardées, reportées ou annulées. Un bond de performance est toutefois attendu pour l'année 2021, déjà synonyme de reprise d'activités pour les services du PAE et les projets de coopération.

Ce retard s'explique également par la programmation tardive des projets les plus importants budgétairement, notamment la mise en service du nouveau bac sur le Maroni dont la construction n'a pu démarrer que début 2020.

Les modifications de la maquette prévues pour 2021, basées sur les résultats effectifs du PCIA ainsi que sur le contexte territorial, auront un impact positif sur l'atteinte de ces cibles de performance.

4 ET POUR EN SAVOIR PLUS

L'ensemble des informations sur le PCIA 2014-2020, et plus largement sur les programmes européens gérés par la CTG, est consultable sur :

- <http://europe-guyane.fr/europe/>
- <https://www.ctguyane.fr/cat/fonds-europeens/>
- <https://fr-fr.facebook.com/pg/EuropeEnGuyane/>
- @EuropeEnGuyane

Liste des projets programmés depuis 2015

AXE	BENEFICIAIRE CHEF DE FILE	INTITULE DU PROJET	COUT TOTAL €	FINANCEMENT FEDER-CTE €	PARTENAIRES IMPLIQUES ET OBJECTIFS
1. Transports TF	CTG	Nouveau bac sur le Maroni	5 000 000	3 500 000	La construction et la mise en service du bac La Gabrielle 2 implique la Guyane et le Suriname. Le porteur, la CTG, est en partenariat avec le Ministère des Affaires Étrangères du Suriname. Le nouveau bac amphidrome permettra à un plus grand nombre de personnes et à une plus grande quantité de marchandises de franchir le Maroni en sécurité. L'objectif est d'améliorer les échanges entre la Guyane et le Suriname et, plus largement, de densifier les échanges à l'échelle du Plateau des Guyanes
	CCOG	Aménagement des berges – phase 2	3 000 000	2 250 000	La phase 2 des travaux du franchissement du Maroni implique la Guyane et le Suriname. Plusieurs aménagements sont prévus : la création et l'installation de 4 Ducs-d'Albe, la création d'un ensemble d'amarrage, la création d'une rampe bétonnée et des aménagements complémentaires des accès à la zone de réception et des abords
2. Transports TN	GPMG	Etude de cabotage interrégional	240 000	160 000	L'étude de cabotage interrégional implique la Guyane, l'Amapá et le Pará. L'objectif de l'étude est d'examiner les possibilités de mise en œuvre d'un dispositif de cabotage maritime permettant de desservir les différentes zones d'activités portuaires situées sur le littoral du Plateau des Guyanes.
		Port sec du Pont de l'Oyapock	500 000	350 000	Le projet prévoit de créer un terminal intermodal transfrontalier afin de faciliter le transbordement de marchandises maritimes vers des destinations terrestres, après la mise en service du Pont de l'Oyapock. Sont impliqués des partenaires issus du Pará et de l'Amapá.
3. Nature et Cultures TF	CIRAD	Açais'Action	1 007 219	754 918	Le projet implique l'ensemble des partenaires transfrontaliers. L'objectif est d'accompagner les acteurs de la filière wassaï pour valoriser cette ressource spécifique et les savoirs locaux qui y sont attachés, développer des pratiques agro-écologiques et consolider des marchés de qualité, source d'une dynamique économique innovante.
	OIEau	Bio-Plateaux	850 302	555 272	Bio-Plateaux implique l'ensemble des partenaires transfrontalier et a pour but de préserver et de valoriser les espaces hydrographiques transfrontalier, dans un contexte de croissance économique et démographique ainsi que de changement climatique.
	IRD	PROGYSAT	1 381 834	682 513	PROGYSAT a pour but d'améliorer l'observation satellitaire du Plateau des Guyanes par le biais d'une coopération technique et scientifique renforcée, appliquée principalement au suivi et à la protection des patrimoines naturels. Il implique des partenaires issus de l'ensemble du Plateau des Guyanes.
4. Nature et Cultures TN	PAG	RenfoRésAP	662 000	491 600	Ce projet implique le Guyana et le Suriname. Il a pour but de renforcer la résilience des écosystèmes du Plateau des Guyanes à l'horizon 2030 et leurs contributions au développement durables dans un contexte de changement climatique.
	WWF	ECOSEO	1 246 701	666 635	ECOSEO implique le Suriname, le Guyana et l'Amapá. Son objectif est de renforcer les liens de

					coopération dans la région, en matière de connaissances et de méthodes d'analyse des services écosystémiques.
5. Sanitaire et Social TF	CHAR	MALAKIT	1 067 906	501 192	Le projet « MALAKIT » concerne la Guyane, le Suriname et l'Amapé. L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie innovante conjointement avec le Brésil et le Suriname pour faciliter l'accès aux traitements antipaludiques des populations vulnérables en Guyane.
	CHOG	Coopération transfrontalière en santé	790 381	448 759	Le projet « Coopération transfrontalière en santé » concerne la Guyane et le Suriname. Son porteur est le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (CHOG). L'objectif est d'améliorer le niveau de santé des populations du bassin du Maroni via un meilleur accès aux soins et des actions de prévention de meilleure qualité.
	CHAR	Oyapock, Coopération, Santé	1 791 805	754 820	Le projet implique l'Amapé, et a pour but de renforcer les compétences des professionnels et des acteurs publics locaux dans l'éducation à la santé reproductive et sexuelle. Il propose une prise en charge clinique intégrée des populations vulnérables, tout en améliorant la prévention
	CHAR	MaHéVi	796 729	403 305	MaHéVi implique le Suriname et prévoit d'étudier, de manière transversale, la prévalence des infections hépatiques et du VIH au sein des populations adultes du Maroni (Ouest de la Guyane)
	SDIS 973	Coopération transfrontalière en sécurité civile	503 875	377 906	Ce projet a pour but d'améliorer la sécurité civile en Guyane, au Suriname, au Guyana et en Amapé par le biais de formations et d'échanges entre les corps de pompiers des différents territoires.
	CHAR	MALAKIT NEXT	231 760	167 930	Faisant suite à MALAKIT, ce projet prévoit d'étendre le champ d'application de la stratégie de lutte antipaludique vers les populations isolées et vulnérables du Brésil et du Suriname (partenaires du projet).
6. Sanitaire et Social TN	Croix-Rouge	REMPart Anti-vectoriel	565 86	415 860	Les Croix-Rouge du Suriname et du Guyana sont impliquées et travaillent à réduire l'impact des épidémies successives de maladies vectorielles sur le Plateau des Guyanes.
7. Compétitivité TF	SAS Energreen	2-GIDE	700 346	525 260	2-GIDE implique le Suriname et a pour but de déterminer la faisabilité d'une structuration de la filière de production et valorisation agro-industrielle (biomasse) à l'échelle du Plateau des Guyanes.

TF : transfrontalier / TN : transnational

